

La Commission d'Arbitrage

Lyon, le 17 décembre 2025

Destinataires : Gsas Ara, Membres du Comité Directeur, Membres de la Commission Régionale Sportive

COMMISSION RÉGIONALE D'ARBITRAGE
Compte Rendu
Réunion du 24 octobre 2025

Adopté par le Comité Directeur le 26 novembre 2025

Présents :

Madame	Elsa Durieux	Présidente Ligue
Messieurs	Olivier Verdet Guillaume Assogba Mathieu Balanche Fabrice Collados Bruno Gaigé Jean-Claude Savoy Julien Verney Christophe Vigneron	Président CRA Membre CRA Membre CRA Membre CRA Membre CRA Membre CRA Membre CRA Membre CRA

Résumé: La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Volley-Ball a organisé une réunion d'arbitrage le 24 octobre 2025 pour résoudre les problèmes de désignations d'arbitres suite aux plaintes du club VOP Le Puy concernant des absences répétées d'arbitres lors des matchs.

Décisions en matière de gouvernance

- Réorganisation des responsabilités** : Mathieu Balanche se charge de la mise à jour complète de la base de données des arbitres,
- Politique de communication** : Adoption d'une adresse mail unique (CRA Auvergne-Rhône-Alpes) pour centraliser les communications arbitres,
- Mise à jour de l'organigramme** : Nécessité de corriger les noms (Verney) et retirer Jérémie et Lauriane qui ne sont plus dans la région,
- Délégation départementale** : Transmission des bases de données arbitres aux présidents de CDA par département pour validation locale,
- Processus de désignation** : Maintien du système d'alternance (haut/bas de liste) pour éviter la discrimination alphabétique.



Performance financière

- **Système de remboursement** : Les clubs bénéficient d'avoirs automatiques pour les arbitres absents non signalés,
- **Coûts d'arbitrage régional** : 25€ par match en régional, facturés lors de l'engagement des équipes,
- **Frais de déplacement** : Système de marquage "manquant" (M) pour éviter le paiement d'arbitres absents,
- **Incitations financières** : Attribution de 150€ pour le permis de conduire aux arbitres actifs, avec seulement 4-5 bénéficiaires réellement méritants,
- **Gestion des amendes** : Certains clubs préfèrent payer les amendes plutôt que de libérer leurs arbitres (exemple Grenoble).

Initiatives stratégiques

La Ligue développe une approche à deux niveaux pour l'arbitrage : **gestion de masse et développement de l'élite**. L'initiative de formation massive a permis de constituer une base de 180 arbitres régionaux, mais révèle des défis de qualité et d'engagement. Le programme de **couplage expérimenté/débutant** en prénational montre des résultats prometteurs, avec Jean-Claude et Christophe associant systématiquement arbitres ligues expérimentés et départementaux novices. En Coupe de France, l'approche structurée de Fabrice, Guillaume et Mathieu a démontré son efficacité avec seulement 2 absents sur 75 arbitres désignés lors du dernier tour. La supervision renforcée des jeunes arbitres nationaux, avec accompagnement systématique sur les premiers matchs, constitue un modèle à étendre aux niveaux inférieurs.

Gestion des risques

- **Risque de défaillance arbitrale** : Problème récurrent d'arbitres non-présentés, particulièrement critique en régionale avec un seul arbitre par match,
- **Conformité RGPD** : Contraintes légales limitant le partage des coordonnées d'arbitres avec les clubs, nécessitant un système sur base volontaire,
- **Risque de désengagement** : 170 arbitres sur 180 n'ont pas répondu au questionnaire de mai/juin, révélant un manque d'implication,
- **Conflits d'intérêts** : Arbitres ayant double casquette joueur/entraîneur créant des indisponibilités récurrentes,
- **Défaillance système** : Retards dans les désignations (matchs du 22 novembre non attribués) risquant de compromettre la planification.

Défis opérationnels

- **Base de données obsolète** : 180 arbitres recensés mais nombreux "fantômes" - arbitres sans licence active, mutés dans d'autres ligues, ou ayant arrêté,
- **Problèmes de communication** : Arbitres ne consultant pas leur espace arbitre (10 sur 180), mails mal dirigés vers Sylvie Thivillier ou Johan Soumy au lieu de la CRA,
- **Contraintes géographiques** : Arbitres limitant leurs déplacements "en trottinette ou vélo", créant des difficultés de désignation,
- **Manque de coordination départementale** : Connaissance insuffisante des arbitres locaux par les responsables des désignation régionales,
- **Retards de validation** : Délais entre validation par Johan Soumy et intégration dans le listing fédéral, créant des erreurs de désignation.

Réalisations du conseil d'administration

- **Succès Coupe de France** : Excellente organisation avec seulement 2 absents sur 75 arbitres désignés sur 40 tournois, démontrant l'efficacité d'une approche structure,
- **Système de couplage innovant** : Mise en place réussie d'associations arbitres expérimentés/débutants en prénational pour favoriser la progression,
- **Formation massive** : Constitution d'une base de 180 arbitres régionaux, répondant aux besoins quantitatifs malgré les défis qualitatifs,
- **Développement du haut niveau** : Progression d'arbitres vers l'international (Sébastien Jacob) et potentiellement Arthur Drevot,
- **Supervision renforcée** : Mise en place d'un accompagnement systématique des jeunes arbitres nationaux sur leurs premiers matchs.

Relations avec les parties prenantes

- **Clubs mécontents** : Remontées du VOP Le Puy concernant l'absence répétée d'arbitres, révélant une frustration plus large des clubs,
- **Arbitres désengagés** : Faible taux de réponse (10%) au questionnaire de la Ligue, indiquant un manque de communication bidirectionnelle,
- **Comités départementaux** : Nécessité de renforcer la collaboration avec les présidents de CDA pour une meilleure connaissance des arbitres locaux,
- **Fédération** : Relations tendues avec les services techniques (Johan, Thierry Bolomey), concernant la gestion des listings et validations,
- **Gestion de réputation** : Risque d'image lié aux défaillances arbitrales répétées, nécessitant une communication proactive avec les clubs.

Points d'action

- **Mathieu Balanche** : Mise à jour complète de la base de données des 180 arbitres avec vérification des licences actives,
- **Olivier** : Finalisation du fichier croisé arbitres/obligations d'équipes pour transmission lundi à Mathieu,
- **Mathieu** : Campagne de phoning pour récupérer les coordonnées manquantes (14 numéros sur 185),
- **CRA** : Division de la base par département et transmission aux présidents de CDA pour validation locale,
- **Olivier** : Vérification avec Lorenzo concernant les désignations régionales du 22 novembre non attribuées,
- **Équipe** : Mise en place d'un mail groupé aux arbitres pour communiquer l'adresse CRA unique,
- **Olivier** : Mise à jour de l'organigramme (correction Verney, retrait Jérémie/Lauriane)
- **CRA** : Vérification avec Sylvie du processus de gestion des arbitres absents et système de remboursement,
- **Mathieu** : Coordination avec Guillaume pour la répartition du travail de mise à jour des informations arbitres,
- **CRA** : Exploration de l'outil développé par Enguerrand (CDA Rhône) pour alertes automatiques par mail.

Le Président
Olivier Verdet